

Les enfants de moins de 1 an, les femmes en âge de procréer et surtout les personnes de plus de 65 ans sont les plus concernés par des hospitalisations en médecine, chirurgie et obstétrique. En moyenne, un patient est hospitalisé 1,5 fois dans l'année.

Des taux d'hospitalisation variables selon l'âge et le sexe des patients

Trois âges de la vie sont particulièrement touchés par des hospitalisations plus fréquentes (graphique 1). En 2014, 428 800 séjours en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) ont concerné des nourrissons, soit 2,5 % des séjours à temps complet et partiel, alors qu'ils ne représentent que 1,2 % de la population. Le deuxième pic d'hospitalisation est lié à la grossesse et concerne les femmes en âge de procréer, entre 15 et 44 ans. Mais c'est surtout à partir de 65 ans que le taux d'hospitalisation augmente fortement. Au total, un peu plus d'un séjour en MCO sur trois concerne des personnes de 65 ans ou plus. Par ailleurs, les taux d'hospitalisation en MCO des hommes sont plus élevés que ceux des femmes avant 15 ans et à partir de 55 ans.

En moyenne 1,5 séjour dans l'année par patient hospitalisé

Depuis 2001, il est possible de suivre les différents séjours hospitaliers d'un même patient à partir des données du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). En 2014, le nombre de patients hospitalisés en France métropolitaine et dans les DOM en MCO a ainsi été évalué à 11,2 millions, tous modes d'hospitalisation confondus : 6,3 millions de femmes et 4,9 millions d'hommes. Ainsi, 17 % de la population française connaît une hospitalisation en MCO au moins une fois dans l'année, les 83 % restants n'étant pas hospitalisés en MCO. Un patient est hospitalisé en moyenne 1,5 fois au cours de l'année. Si la majorité des patients ne sont hospitalisés qu'une seule fois (72 %), 18 % l'ont été deux fois et 10 %, trois fois ou plus. Les recours multiples

à l'hôpital ne touchent pas toutes les classes d'âges de manière uniforme. Ainsi, avant 29 ans, le nombre moyen d'hospitalisations dans l'année, pour ceux ayant été hospitalisés au moins une fois, s'établit autour de 1,3 (graphique 2). Les personnes hospitalisées de plus de 70 ans le sont plus fréquemment, avec environ 1,8 hospitalisation en moyenne.

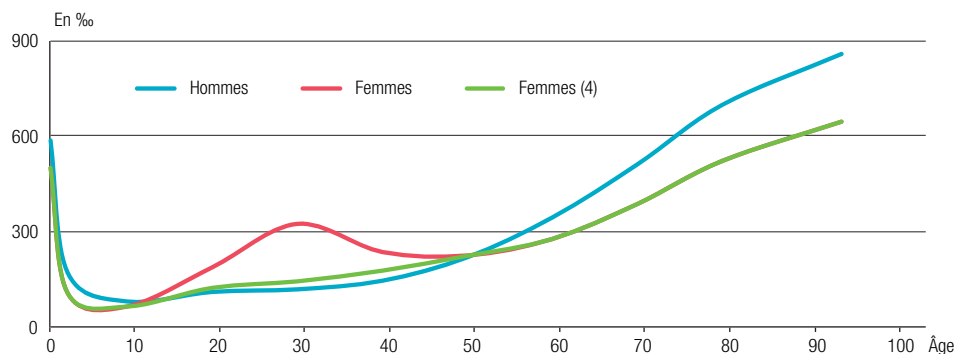
Les régions de résidence ne sont pas toujours les régions d'hospitalisation

Parmi les plus de 3 millions d'hospitalisations qui ont lieu en Île-de-France, 7,7 % des personnes hospitalisées dans cette région sont originaires d'autres régions. Ainsi, 1,9 % viennent de Hauts-de-France (Nord – Pas-de-Calais – Picardie), soit 57 000 personnes, et 1,6 % de la région Centre, soit 47 000 personnes. Cela s'explique notamment par la forte attractivité de Paris et du Val-d'Oise pour les habitants de l'Oise, ou encore du département des Yvelines pour les habitants d'Eure-et-Loir. De la même manière, 6,6 % des personnes hospitalisées dans les Pays de la Loire (soit 63 000 personnes) ne résident pas dans cette région. Les établissements des départements de la Sarthe, de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire sont particulièrement attractifs pour les départements limitrophes.

Nourrissons et personnes âgées sont principalement pris en charge par les hôpitaux publics

La prise en charge médicale des gastro-entérites et des affections du tube digestif constitue un exemple intéressant de la différenciation du recours aux hôpitaux publics et aux cliniques privées selon l'âge. Pour cette pathologie, plus de neuf

Graphique 1 Taux d'hospitalisation (1) dans les services de soins de courte durée MCO (2) des établissements de santé en 2014 (3)



(1) Nombre de séjours de résidents pour 1 000 habitants.

(2) Médecine, chirurgie et obstétrique.

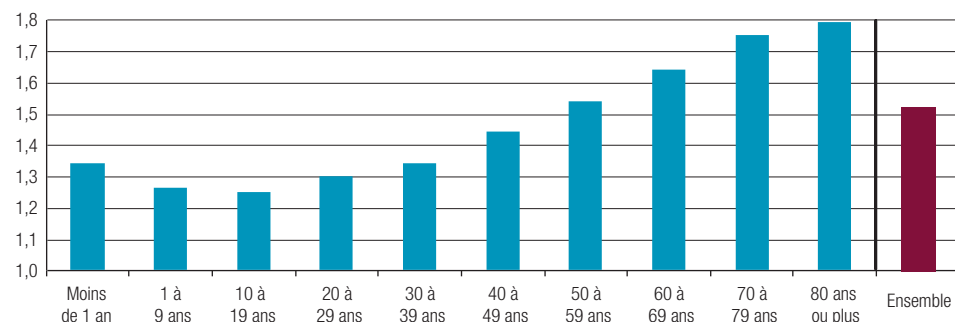
(3) Hospitalisations de jour (sauf les séances) et hospitalisations complètes (au moins une nuitée).

(4) Non compris les hospitalisations pour grossesse, accouchement et puerpéralité (chapitre XV de la CIM de l'OMS, 10^e révision).

Champ > Résidents en France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), y compris SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO 2014, traitement DREES ; INSEE, estimations de la population au 1^{er} janvier 2014.

Graphique 2 Nombre moyen d'hospitalisations des personnes hospitalisées dans l'année en 2014, par classe d'âges



Note > Les séjours des bébés restés près de leur mère ne sont pas inclus. On se restreint, ici, aux patients pour lesquels la clé de chaînage (numéro anonyme permanent et unique, attribué à chaque patient, basé sur le numéro de Sécurité sociale, la date de naissance, le sexe, etc., qui permet de faire le lien entre les différentes hospitalisations d'un même patient) ne contient pas d'erreur.

Champ > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), y compris SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO 2014, traitements DREES.

nourrissons et enfants en bas âge sur dix sont pris en charge par les hôpitaux publics (graphique 3). La part de ces établissements diminue progressivement ensuite et s'établit aux alentours de 55 % pour les patients âgés de 25 à 84 ans.

Pour cette même tranche d'âges, les cliniques privées accueillent environ un tiers des patients. Au-delà de 84 ans, la part des hôpitaux publics dans l'accueil des patients atteints de cette pathologie augmente de nouveau. Cette répartition,

caractéristique de la spécialisation des établissements par type de patientèle, se confirme quand on analyse l'ensemble des recours à l'hôpital par groupe d'âges : les deux périodes extrêmes de la vie sont surtout prises en charge, en soins aigus, par le secteur public. Toutes pathologies confondues, la part des enfants de moins de 5 ans pris en charge par le secteur public est de 76 % (85 % pour les moins de 1 an), et celle des personnes âgées de 85 ans ou plus est de 70 %.

Champ

Activités d'hospitalisation de court séjour, complète ou partielle, des établissements de santé ayant fonctionné en 2014 en France métropolitaine et dans les DROM, y compris Mayotte et le service de santé des armées (SSA), hors séances. Les séjours des nouveau-nés ne nécessitant pas de soins et restés auprès de leur mère ne sont pas comptabilisés.

Définitions

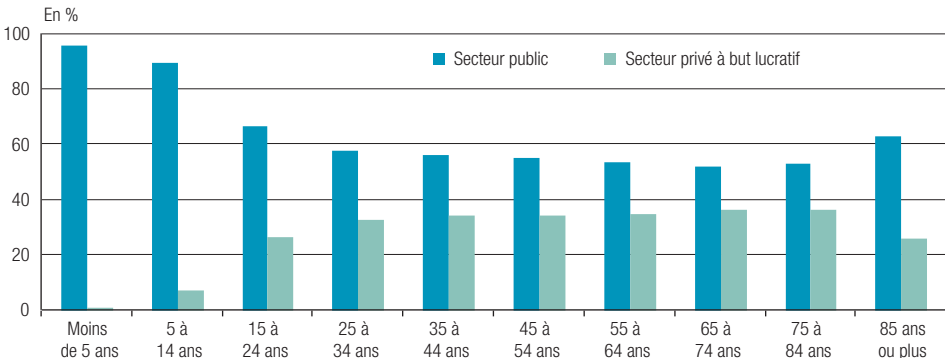
- Les différents statuts juridiques des établissements, leurs modes de financement et les grandes disciplines

d'équipement sont présentés dans le chapitre 1 « Cadre juridique et institutionnel ».

Sources

Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), mis en place par la DGOS et l'ATIH, fournit une description médico-économique de l'activité de court séjour des établissements de santé depuis 1997 pour chaque séjour réalisé.

Graphique 3 Prise en charge des gastro-entérites et affections du tube digestif par âge des patients en 2014, dans les secteurs public et privé à but lucratif



Lecture > 96 % des gastro-entérites et affections du tube digestif des enfants de moins de 5 ans sont prises en charge par le secteur public, contre 1 % par le secteur privé à but lucratif.

Champ > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), y compris SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO 2014, traitements DREES.